

On fêtera en 2016 les 50 ans des IUT (Instituts Universitaires de Technologie). Ces composantes universitaires dispensent notamment des formations à Bac + 2, basées sur des Programmes Pédagogiques Nationaux (PPN) garantissant une qualification reconnue et homogène sur tout le territoire et sanctionnée par les Diplômes Universitaires de Technologie (DUT).

Au moment où le budget 2016 de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est discuté, où le SNESUP-FSU se bat, avec les personnels et les étudiants, pour qu'il soit à la hauteur de nos missions et réponde aux besoins, l'UNPIUT (Union Nationale des Présidents d'IUT), avec l'approbation de l'ADIUT (Association des Directeurs d'IUT), vient de sortir de son chapeau un nouvel avatar : la « *fondation nationale des IUT* », sous l'égide de la Fondation de France !

Dans un contexte où les Universités et donc leurs composantes IUT, voient leurs dotations diminuer, les personnels s'épuiser, et que le désengagement de l'Etat dans l'ESR est plus que jamais confirmé, l'ADIUT et l'UNPIUT, par la création d'une « *fondation nationale des IUT* », veulent augmenter la part des ressources propres, rendant les IUT et leurs formations dépendants des entreprises, tout en fragilisant la place des IUT et de leurs personnels dans l'Université. Ce n'est pas la première fois que cette vision est portée. En 2008-2009, l'ADIUT et l'UNPIUT, avaient tenté de faire sortir les IUT des universités, en proposant structuration régionale hors université ou création d'une agence nationale. Ces propositions avaient été rejetées par les personnels et usagers. Elles éloignaient les IUT des universités, menaçant les collaborations entre les IUT et les UFR et éloignant les enseignants-chercheurs de leurs laboratoires de recherche.

C'est en catimini que cette fois l'UNPIUT a extorqué l'avis des directeurs d'IUT sans qu'aucun document ne parvienne au préalable, ni aux directeurs, ni *a fortiori* aux représentants des personnels et des étudiants. Nous ne pouvons considérer comme légitime cette initiative pourtant déjà validée par la Fondation de France sur la base du dossier présenté par l'UNPIUT<sup>1</sup>.

Nous ne partageons pas le constat de l'UNPIUT<sup>2</sup> : « *les ressources sont aujourd'hui et seront demain en diminution* », qui, en proposant des alternatives de financement, encourage une diminution des fonds publics pour les Universités et leurs IUT. C'est omettre que parallèlement le volume financier du Crédit Impôt Recherche (au moins 5,3 milliards d'euros en 2015 !) montre que l'Etat est en mesure de consacrer des ressources très importantes, mais à la destination exclusive des entreprises qui, en l'occurrence, en détournent l'usage<sup>3</sup>. Nous ne partageons pas le mode de fonctionnement non collégial de cette fondation, rappelant les Initiatives d'Excellences et leur cortège de comités, d'experts indépendants et leur fonctionnement par appel d'offres. Les personnels des IUT ont besoin de tout autre chose que d'encore perdre leur temps à justifier de leurs missions pour quelques subsides. Nous ne partageons pas certains objectifs, incompatibles avec l'indépendance de nos missions d'enseignement et de recherche.

En outre, les sommes versées à la Fondation par les individus et les entreprises seraient partiellement déductibles des impôts, diminuant de fait les ressources globales de l'Etat : cherchez l'erreur !

Ce projet doit être abandonné. La question du financement des IUT, dans le système universitaire, doit faire l'objet d'un vaste débat avec toutes les parties prenantes et trouver, au-delà d'un budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche satisfaisant, des solutions à la hauteur de l'enjeu de formations universitaires technologiques et professionnalisantes, fondées sur une coopération librement décidée entre tous les acteurs. Cela donnerait plus de crédibilité aux propos incantatoires du ministère sur l'insertion professionnelle !

Les IUT, comme les autres composantes universitaires, doivent dispenser des formations qui ne soient pas subordonnées aux exigences à court terme des acteurs du monde économique. La création du contenu de formation au travers des PPN a toujours su prendre en compte les évolutions et les besoins du monde professionnel ; c'est ce qui fait une partie du succès de nos formations depuis leur création. On ne saurait remettre en cause ce fonctionnement par un nouveau mode de financement qui supposerait, voire imposerait, un retour sur investissement si des garde-fous efficaces ne sont pas mis en place.

Le SNESUP-FSU réaffirme que les IUT doivent bénéficier de tous les moyens d'Etat, humains et financiers, afin de réaliser l'intégralité des PPN, seuls garants de l'égalité et du caractère national du DUT, et qu'ils doivent rester des composantes à part entière de l'Université, indépendante(s) de toute pression.

<sup>1</sup> La validation du dossier par la Fondation de France date du 23 septembre, alors que l'AG des directeurs d'IUT s'est réunie le 25 septembre !

<sup>2</sup> Cf. le diaporama visionné lors de l'AG des directeurs d'IUT et mis à leur disposition *a posteriori*.

<sup>3</sup> <http://groupe-crc.org/sites/groupe-crc.org/IMG/pdf/notespersonnellescir2.pdf>